

ANDRÉ MATHIEU
HUISSIER DE JUSTICE RETRAITÉ
MEMBRE HONORAIRE DE L'UNION INTERNATIONALE DES
HUISSIERS DE JUSTICE (UIHJ)

RÉCIPIENDAIRE DU PRIX PAUL-ÉMILE LINTEAU 2015

C'est après l'exposition universelle de Montréal en 1967 que notre confrère débute une cléricature dans une étude anglophone d'huissiers, l'étude de Archibald Saunders Wilson. À l'époque, c'est l'étude la plus réputée car elle dessert les plus grands et les plus importants cabinets d'avocats du grand Montréal. Parallèlement, il parfait sa formation en droit civil dans diverses facultés.

En 1971, André Mathieu débute sa pratique en se joignant à l'étude Boisvert Dion.

À cette époque, notre confrère s'allie à plusieurs huissiers, dont son grand ami Gilles Boisvert dans le but de créer, éventuellement, une Chambre provinciale d'huissiers ayant juridiction surtout le territoire du Québec. André Mathieu est, dès lors, de tous les combats. Finalement, c'est le premier septembre 1974 qu'entre en vigueur la nouvelle loi des huissiers connue à l'époque sous le nom de loi No: 42, sous la gouverne de l'honorable Jérôme Choquette alors ministre de la justice et procureur-général du Québec. La Chambre est créée le 14 janvier 1975 et elle intègre finalement la grande famille de l'Office des professions en 1995.

Depuis l'existence de la Chambre, tant celle de 1975 que l'actuelle Chambre de 1995 régie par le code des professions, André s'implique dans de nombreux comités, au bénéfice de la «*collectivité des membres*». Il ne recule devant aucun défi. Après 25 ans de loyaux services, il quitte même l'étude Paquette et associés, dont il était l'un des associés principaux, pour se joindre au **service de l'inspection de la Chambre** en qualité de premier et principal inspecteur. C'est dire comme il était passionné par le développement de sa profession et la protection du public ! Il devient également formateur pour ses collègues tant à la Chambre qu'à son étude.

ANDRÉ MATHIEU
HUISSIER DE JUSTICE RETRAITÉ
MEMBRE HONORAIRE DE L'UNION INTERNATIONALE DES
HUISSIERS DE JUSTICE (UIHJ)

En même temps qu'il oeuvre pour ses collègues du Québec, André s'intéresse au

travail de ses collègues d'autres pays et ce depuis 1968. Notre confrère programmait de multiples stages de formation.

En 1982, il est nommé premier **secrétaire-permanent** de l'UIHJ pour l'Amérique du Nord, poste qu'il occupe encore à ce jour. Pour l'UIHJ, il rédige plusieurs articles et participe à de nombreuses conférences et assiste à de nombreux colloques de par le monde. Il devient aussi le premier Québécois à accéder au **bureau exécutif de l'UIHJ**. Il pilotera un important dossier visant à faire accepter l'UIHJ comme organisation internationale à titre d'ONG auprès de l'ONU, ce qui est chose faite en 1996.

Aussi, de 1996 à 2009, notre confrère est le premier **vice-président délégué de l'Union internationale des huissiers de justice (l'UIHJ)** auprès de l'ONU au siège de New-York.

Par son implication à l'UIHJ, André a sans conteste participé au rayonnement de cette importante organisation qui, aujourd'hui, regroupe plus de 86 pays.

En 1985, le congrès de l'Union internationale se tient à Montréal pour la première fois en terre d'Amérique. Avec plusieurs confrères, André s'implique activement dans le comité organisateur pour faire de cet événement une réussite. À cette occasion, il prend également le bâton de pèlerin pour **prôner l'acte de constat** auprès de ses collègues huissiers en France.

Durant cette même période, André Mathieu fait des recherches historiques sur les huissiers. Il y consacre ses week-ends, muni de son courage et de plusieurs pages blanches, et arpente les allées de la bibliothèque nationale

ANDRÉ MATHIEU
HUISSIER DE JUSTICE RETRAITÉ
MEMBRE HONORAIRE DE L'UNION INTERNATIONALE DES
HUISSIERS DE JUSTICE (UIHJ)

du Québec pendant une année complète. De ce travail assidu naît un petit volume intitulé simplement « **les huissiers de justice** »¹, qui est gracieusement remis aux congressistes de l'UIHJ à Montréal.

Une autre contribution de notre collègue André Mathieu, véritable boîte à idées, est celle de la création d'une artère totalement dédiée aux huissiers. Toujours avec son collègue et ami Gilles Boisvert, André entame des démarches auprès de la Ville de Montréal, de la commission de toponymie du Québec et du ministère de la justice pour faire adopter ce projet.

L'«**allée des Huissiers**» devient réalité le 2 février 1984, sous l'autorité de la Commission de toponymie du Québec, à la veille du congrès international de 1985. Elle fait aujourd'hui la fierté de tous les huissiers du Québec et de notre confrérie internationale, puisqu'elle demeure la seule artère rappelant au public que les huissiers sont des officiers de justice respectés dans notre société.

Dans les années 2005, André a l'idée d'un jumelage avec nos confrères de France fait sous la présidence de Guy Aidans, si je me rappelle²-. À l'issue du conseil permanent de l'UIHJ à Paris le 24 novembre 2006, se tient la cérémonie officialisant ce **jumelage entre la Chambre des huissiers de justice du Québec et la Chambre régionale des huissiers de justice de la cour d'appel de Poitiers (France)**. De ce jumelage, naissent des échanges dans le domaine de la formation et des stages, de documents et

¹ «Les huissiers de justice, leurs origines Européennes, leurs racines Québécoises» en collaboration avec son confrère Me Marcel Dymant, huissier de justice à Paris pour la portion française et publié par les Éditions info-justice (Canada). ISBN:-2-9800 297-0-4.

² Dixit: Phrase prononcée par André Bizier lors de cette allocution. Ce jumelage ainsi initié fût finalisé au Conseil permanent de Paris du 24 novembre 2006 en présence de Mes Guy Bricard et Guy Aidans, respectivement présidents des Chambres jumelées et des huissiers Paul Rochard représentant de la CNHJ, du président de l'UIHJ Me Jacques Isnard aux côtés des huissiers André Mathieu, Gilles Boisvert, et Ronald Dubé tous présents à l'événement protocolaire lors de ce Conseil permanent.

ANDRÉ MATHIEU
HUISSIER DE JUSTICE RETRAITÉ
MEMBRE HONORAIRE DE L'UNION INTERNATIONALE DES
HUISSIERS DE JUSTICE (UIHJ)

d'ouvrages divers, ainsi que de conférences, avec la participation active de l'UIHJ. Dans les dernières années, nous avons pu bénéficier, grâce à ce jumelage, des connaissances de pointe développées par nos confrères français notamment dans le domaine des nouvelles technologies.

Au Québec, nous devons également à André Mathieu d'avoir aujourd'hui dans nos champs d'activités plusieurs **actes de constat**, qu'il a grandement participé à « importer » d'Europe et qu'il a développé ici en interne au Québec. En 1994, également, avec la réforme du Code civil, les **ventes sous contrôle de justice** sont devenues l'apanage des huissiers grâce au travail acharné de notre confrère, alors vice-président de la CHJQ.

Nous lui devons aussi le **THP (appelé le tarif d'honoraires professionnels)** qu'il a fait adopter de mains de maître en 1999 lequel nous permet aujourd'hui de pouvoir récupérer de substantiels honoraires.

En 2009, pour toutes ses qualités, son indéfectible appartenance à la grande famille des huissiers de justice mondiaux, sa capacité d'avoir propulsé et mis en exergue les valeurs de l'UIHJ et d'avoir amené à terme avec de grands succès plusieurs missions, l'UIHJ lui décerna l'**honorariat à vie** alors même qu'il avait doré et déjà reçu en 1997 le grand diplôme d'honneur de l'Union internationale des huissiers de justice et officiers judiciaires.

Aussi, nous du Québec devons une fière chandelle à ce confrère qui a travaillé avec acharnement au bénéfice de la collectivité.

La Chambre des huissiers de justice du Québec, à son CA (conseil d'administration) du 25 mars 2015, a résolu à l'unanimité de lui attribuer le prix Paul-Émile Linteau.

Cher André, cher ami,

ANDRÉ MATHIEU
HUISSIER DE JUSTICE RETRAITÉ
MEMBRE HONORAIRE DE L'UNION INTERNATIONALE DES
HUISSIERS DE JUSTICE (UIHJ)

Toutes nos félicitations pour ce prix bien mérité !

André Bizier,

Président de la Chambre des huissiers de justice du Québec

Trois-Rivières, ce 23 mai, 2015 ³

³ Cette allocution au récipiendaire fût prononcé en présence de plusieurs membres de la Chambre des huissiers de justice réunis en congrès et en la présence de l'ancien ministre de la justice du Québec Jérôme Choquette, lui-même récipiendaire du «**prix reconnaissance**» de la Chambre. Rappelons que ce ministre est celui qui dans un tout premier temps a permis de faire évoluer la Chambre des huissiers de justice du Québec en permettant dans le temps à ce qu'elle devienne une véritable institution regroupant tous les huissiers de justice du Québec. C'est en définitive ce qu'elle est devenue après une vingtaine d'années en 1995, à savoir: un Ordre professionnel faisant parti intégrante du système professionnel Québécois.